



DÉCLARATION DU BUREAU FÉDÉRAL À DESTINATION DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL ...

Pour information aux syndicats fédérés et aux membres de la Commission Exécutive Fédérale.

Suite aux nouvelles révélations impliquant le Secrétaire Général de la Cgt. Le Bureau de la Fédération Cgt Spectacle rappelle la déclaration adoptée par notre Comité Fédéral National des 24 et 25 novembre derniers, dont les principes sont plus que jamais d'actualité :

- La Cgt, c'est avant tout l'action sur le terrain de toutes les militantes et tous les militants que se battent pour défendre et conquérir de nouveaux droits ;
- La Cgt doit avoir comme priorité l'organisation des mobilisations pour imposer d'autres choix que la casse du Code du travail et des accords collectifs ainsi que le saccage des services publics, ce que nous combattons notamment dans la Culture et l'audiovisuel public ;
- Les dirigeants de la Cgt se doivent d'être exemplaires pour porter ses orientations. Les procédures financières doivent être transparentes, les militant-e-s doivent pouvoir s'assurer de la bonne utilisation de leurs cotisations.

En conséquence et afin de permettre les débats qui n'ont pu avoir lieu les 4 et 5 novembre derniers et obtenir des réponses de la direction confédérale, la Cgt Spectacle appelle la Commission Exécutive Confédérale à organiser la réunion d'un Comité Confédéral National (CCN) exceptionnel. Elle demande à la direction confédérale de comptabiliser le nombre d'organisations du CCN qui s'inscrivent dans cette démarche, en conformité avec les statuts confédéraux.

Paris, le 04/12/2014.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60